

C'est avec les pauvres que les riches se font la guerre. Louis Blanc

le journal des retraité·e·s de Chaumont

 <https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>



Syndicat **CGT** des retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 368 - Samedi 9 décembre 2023

UN PEU DE FRATERNITÉ ET DE SOLIDARITÉ DANS CE MONDE DE BRUTES

JEUDI 21 DÉCEMBRE - 15 H

Après-midi de débat, de partage
et de convivialité

L'inflation nous frappe tous, souvent très durement, nos acquis sociaux sont attaqués : Sécurité sociale, santé, hôpitaux, logement, pouvoir d'achat des salaires et pensions, indemnités chômage, minima sociaux... tandis qu'en France il n'y a jamais eu autant de millionnaires !

Grâce à nos multiples actions en faveur du logement social, pour l'augmentation des pensions de retraites, contre les déserts médicaux et toutes les régressions sociales, grâce à notre journal diffusé chaque semaine et grâce à vous toutes et tous, adhérents, lecteurs du journal, compagnons de route, notre syndicat est une force connue et reconnue sur Chaumont.

Le mécontentement et la colère grandissent, alors il ne faut pas rester isolé. On peut certainement faire plus encore tous ensemble. Pourquoi ne pas venir en discuter jeudi 21 décembre et terminer l'année 2023 dans la fraternité, cette fraternité dont nous avons tous besoin. Nous comptons sur vous tous pour partager un moment de discussion, de convivialité, de solidarité autour d'un goûter agrémenté des chansons de notre ami Claude Rossignol accompagné de Ludovic Grassot, à la guitare et au piano...

JEUDI 21 DÉCEMBRE

LE SYNDICAT **CGT** DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

VOUS INVITE À UN APRÈS-MIDI CONVIVAL,
GOÛTER-DÉBAT ET... CHANSONS AVEC
CLAUDE ROSSIGNOL ET LUDOVIC GRASSOT

RENDEZ-VOUS À 15H CHAUMONT
SALLE ROBERT GENEST (AU CAVALIER)

NOTRE ENCART

**AVEC LE «PROJET» ROLAMPONT
ILS VEULENT TUER
LANGRES ET CHAUMONT**

**LANGRES : L'UNION LOCALE CGT PEUT
CONTINUER À VIVRE ET À LUTTER**

LA COP 28 NUCLÉAIRE ET DÉCHETS P 2

**AGGLO DE CHAUMONT, L'INFORMATION EN
RADE**

**CHAUMONT, CONTRAVENTIONS POUR LES
MANIFESTANTS, UNE HONTE P 3**

**GAZA, LA TUERIE DES ENFANTS A REPRIS - L'IA
UTILISÉE POUR TUER**

**LOGEMENT : INÉGALITÉS À TOUS LES ÉTAGES,
UN RAPPORT D'OXFAM P 4**



**CLAUDE ROSSIGNOL ET LUDOVIC GRASSOT
SONT NOS INVITÉS LE 21 DÉCEMBRE AU
CAVALIER À CHAUMONT - C'EST À 15H !**

> Justice

L'UNION LOCALE CGT DE LANGRES VA CONTINUER À VIVRE ET À LUTTER

On se rappelle que l'Union départementale et la Confédération avaient saisi le tribunal judiciaire de Chaumont pour empêcher l'Union locale CGT de Langres d'utiliser le sigle CGT.



De report en report, l'affaire avait été jugée le 17 octobre dernier et le jugement est intervenu le 5 décembre.

À l'heure où nous rédigeons cet article, nous n'avons pas encore reçu les minutes du procès, mais Frédéric Hayer, secrétaire général de l'Union locale CGT de Langres nous a fait parvenir les motivations du tribunal. Celui-ci semble avoir suivi la plaidoirie de l'avocat de l'Union locale CGT de Langres, en déclarant qu'il n'y avait pas lieu que cette affaire soit évoquée en procédure de référé. Et le tribunal condamne la CGT et l'UD-CGT de Haute-Marne à verser 2000 euros à l'union locale CGT de Langres au titre de l'article 700 du code de procédure civile...

Certes, cette affaire CGT contre CGT comme l'a surnommée la presse locale n'est pas close avec ce jugement, mais elle va permettre à nos camarades langrois de souffler un peu et de contester les décisions iniques prises à leur encontre depuis dix ans...

Nous réaffirmons ici notre solidarité avec nos camarades de l'Union Locale CGT de Langres.



LA COP 28 PRÉSIDIÉE PAR... UN GÉANT PÉTROLIER

Qui peut encore croire en ces réunions annuelles des "grands" de ce monde pour le climat ?

Cette année, c'est Dubaï, ville des stations de ski dans le désert, des travailleurs migrants surexploités et des influenceurs en quête de soleil et d'exil fiscal, qui accueille la 28ème Conférence pour le climat.

Un pays dont la démesure n'a d'égale que son taux d'émission de CO2 par habitant, cinq fois supérieur à celui de la France. De plus, le président de la COP 28 est le chef de l'entreprise pétrolière nationale qui compte parmi les plus gros exportateurs de pétrole du monde. Tout un symbole pour le climat !

COP 28, NUCLÉAIRE ET DÉCHETS

Une vingtaine de pays dont la France viennent de signer, à Dubaï, une déclaration commune pour tripler les capacités de l'énergie nucléaire dans le monde d'ici 2050.

Pourtant, les ressources en uranium sont limitées, le nucléaire pose un problème de sécurité (Tchernobyl, Fukushima) et on ne sait toujours pas recycler les déchets nucléaires, en particulier les plus dangereux. La Haute-Marne a du souci à se faire.



N'oublions pas que, faute de pouvoir réduire la nocivité de ces déchets, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) va les enfouir à Bure avec le projet Cigéo.

L'Andra, qui a réussi à peindre de vertus scientifiques ce projet, à coup de com' et de millions d'euros, est incapable de fournir des évaluations précises sur toutes ses conséquences, en particulier, comme le précise le collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs (Cedra) sur :

- ses impacts environnementaux et radiologiques sur l'eau, les sols et les sous-sols, les forêts, l'agriculture, l'air, la santé des riverains et riveraines,
- son coût et ses potentiels financements, les charges économiques présentes et à venir qu'il représente,
- l'inventaire exact des déchets radioactifs, donc le dimensionnement final du stockage".

Malgré ce manque d'informations précises, la déclaration d'utilité publique du projet Cigéo vient d'être confirmée, ce qui va, en outre, faciliter la maîtrise foncière, donc l'accaparement de terres supplémentaires. Mais Cigéo n'est pas encore validé, alors on continue à se mobiliser !

Toutes les infos sur le site: <https://cedra52.jimdo.free.com/>

PLUS DE 1 000 MILITANTS CGT POURSUIVIS EN JUSTICE

SOPHIE BINET DÉNONCE LA RÉPRESSION DES SYNDICATS

La missive est partie mardi soir (4 décembre). Dans son courrier adressé à la première ministre, la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet dénonce la multiplication des poursuites de responsables syndicaux issus de son organisation après la mobilisation contre la réforme des retraites.

La liste dressée est longue et témoigne d'un « contexte de répression antisyndicale inédit depuis l'après-guerre ». Ainsi, « au moins 17 secrétaires généraux d'organisations CGT, convoqués du fait de leur qualité de secrétaire général » ont fait l'objet de poursuites, et « plus de 1 000 militants de la CGT sont poursuivis devant les tribunaux ».



Dans cette lettre, Sophie Binet enjoint le gouvernement à faire cesser « ce harcèlement judiciaire » qui « nuit à l'action syndicale ».

> L'AGGLO DE CHAUMONT

L'INFORMATION EN RADE

Nous avons déjà beaucoup dit sur la gouvernance de l'Agglo. En commençant par l'appel d'offre pour la délégation au privé Récréa de la partie aquatique de Palestra : un million d'euros versé par la ville de Chaumont pour ce service négocié (avec jubilation) à 665 000 € par l'Agglo. Le reste, soit 335 000 € par an, va dans la poche de l'Agglo au détriment des contribuables de Chaumont et des tarifs appliqués aux utilisateurs de la piscine.

La suite est à l'avenant. Même objectif, mêmes pratiques. Il en a été ainsi du transport collectif très démocratiquement étudié avec l'unique postulant Kéolis et un seul but, économiser le fric. Et pour les dégâts, trois ou quatre rustines et ça ira !

Il faut y ajouter la volonté obsessionnelle de faire de Palestra un Zénith (modestement, s'entend) quitte à entrer en conflit avec le spectacle le plus populaire et le plus renommé du territoire : le volley-ball avec le CVB-52 et à dépenser dans l'organisation de spectacles l'argent qui n'a pas été investi dans les transports, par exemple.

Un événement récent est venu souligner une constante de la politique de l'Agglo. C'est le peu de cas qui est fait de l'information et de l'expression de la voix citoyenne. Certes, c'est un problème plus général, l'expression des citoyens est peu respectée voire réprimée, nous en avons eu la démonstration de la préfecture récemment.

L'Agglo de Chaumont est en général d'une avarice extrême sur les dates, lieux et contenus de ses réunions et conseils. Voilà soudainement que le mardi 28 novembre, le Jhm annonce une réunion publique sur le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Pas un pavé-pub genre « Ibrahim Maalouf », non, un entrefilet dans la rubrique « Notez-le ». Sujet ardu sans doute, mais d'importance, qui concerne de nombreux foyers sans qu'ils en aient souvent connaissance.

Si l'Agglo a bien publié l'information, nul n'est donc censé l'ignorer et les absents ont toujours tort, les conditions de cette publication le jour même pour une réunion à 18h30 présageaient d'un rare public. Le quotidien a conclu à un flop. Un public aussi (peu) nombreux que les intervenants.

Il n'empêche que le fumeux projet « Mistral » de logements sur « l'espace naturel » du Clos Dormoy n'a pas manqué d'être abordé. Le vice-président de l'Agglo, F. Roussel, l'a réglé par une formule très lapidaire : « Ce sujet n'a pas sa place dans cette réunion. » La théorie et les promesses, oui, les cas concrets sur le terrain, non. Ou alors ailleurs. Dans l'idéal, jamais.

G. TARDENOIS

NOTATION DES ALLOCATAIRES DE LA CAF

La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) est au cœur d'une polémique suite aux révélations de la Quadrature du net et du journal "Le Monde" sur l'algorithme qui opère une «surveillance de masse particulièrement pernicieuse».

L'utilisation de cet algorithme de notation des allocataires est pour "prédire" quels allocataires seraient dignes/indignes de confiance et devraient être contrôlés.

Ainsi, parmi les variables augmentant le «score de suspicion», on trouve notamment : le fait de disposer de revenus faibles, d'être au chômage, de ne pas avoir de revenus stables, d'être allocataire du RSA, de bénéficier de l'Allocation Adulte Handicapé, d'habiter dans un quartier défavorisé.

Tous ces méchants pauvres !

L'Assurance maladie, l'Assurance vieillesse, les Mutualités Sociales Agricoles ou même Pôle Emploi, tous utilisent ou développent des algorithmes en tout point similaires.

À l'heure où ces pratiques de notation se généralisent, où les allocataires sont considérés comme des fraudeurs en puissance, une trentaine de macronistes sont confrontés à la justice, 18 condamnés, 7 mis en examen et des enquêtes en cours pour les autres. Et ce sont eux qui parlent de « moralisation » dans la vie publique, de « République exemplaire » !.

> CHAUMONT

DES CONTRAVENTIONS POUR POUR CELLES ET CEUX QUI MANIFESTENT POUR LA PAIX À GAZA

UNE HONTE

DÉCLARATION DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

Aucun des arguments avancés par la préfète de Haute-Marne pour justifier l'interdiction de la manifestation de soutien au peuple palestinien qui devait se dérouler le 18 novembre dernier à Chaumont, n'est recevable. Cela rend d'autant plus inacceptable que des contraventions aient été dressées à des personnes qui sont venues place de l'Hôtel de Ville, en toute bonne foi, puisqu'elles ignoraient que cette manifestation avait été interdite. C'est d'ailleurs la première fois qu'une manifestation est interdite dans notre département.

Selon nos renseignements, c'est seulement à 10h30 du matin pour une manifestation prévue à 14h30, qu'un seul responsable a été averti téléphoniquement. Les autres organisations du collectif n'ont pas été informées de cette décision.

Sur place, la police la police a demandé aux quelques personnes qui se sont présentées, de quitter les lieux. Ce qu'elles ont fait. D'après des témoins, tout s'est passé dans un climat serein. Cela confirme que la préfète a mené une opération politicienne visant à étouffer toute expression de solidarité avec le peuple palestinien.

En dressant des contraventions de 135 € (un montant significatif pour nombre de personnes et notamment des retraités), il y a la volonté de pousser les gens à ne plus venir manifester et dans les faits de remettre en cause le droit de manifestation pour les plus précaires d'entre nous.

Comme le rappelle la Ligue des droits de l'homme, le gouvernement a choisi une voie dangereuse en voulant sanctionner les participants aux manifestations qu'il aura décidé d'interdire, souvent arbitrairement. «Par touches successives, et en marginalisant tous les contre-pouvoirs, l'exécutif s'arroge des moyens exorbitants de répression et de contrôle qui déstabilisent la nature même de notre régime démocratique».

De plus, cette sanction, comme nous le disions dans notre communiqué du 21 novembre, a un arrière-goût de racisme et de xénophobie, si l'on considère les différences de traitement selon les manifestations et les organisateurs...

Notre syndicat exige l'annulation de toutes ces contraventions. Il prendra toutes initiatives pour contester cette décision et assurer la défense de ses adhérents présents.

Chaumont le 4 décembre 2023

LOGEMENT : INÉGALITÉS À TOUS LES ÉTAGES, SELON UN RAPPORT D'OXFAM

Un rapport de l'association Oxfam dresse un état des lieux alarmant de la situation du logement en France : une « bombe sociale à retardement » !

En 1960, la part du logement dans les dépenses des ménages représentait 9,5 % de leurs revenus, elle est aujourd'hui de 23 % en moyenne et jusqu'à 32 % pour les ménages les plus modestes.

L'association rappelle, par ailleurs, que les étudiants consacrent en moyenne 44 à 60 % de leur budget mensuel à leur logement et regrette le développement de résidences privées étudiantes et seniors.

Oxfam s'inquiète des partenariats, désormais permis par la loi, entre certains bailleurs sociaux et des compagnies d'assurances ou des fonds de pension.

Ils permettent d'investir dans le logement « intermédiaire », c'est-à-dire destiné aux locataires dont les revenus sont trop élevés pour bénéficier d'un logement social, mais insuffisants pour le secteur privé. Objectif : un rendement annuel de 5 %, possible avec des constructions dans les zones les plus « prometteuses ».

Le projet « Mistral » du Clos Dormoy en est un exemple. En attendant, nombre de bailleurs sociaux comme Chaumont Habitat et Hamaris s'exonèrent totalement de leurs obligations d'entretien des logements. Les locataires doivent pétitionner, faire appel à la presse pour, parfois, obtenir une réponse.

Mais, la plupart du temps, c'est le silence complet, le mépris ou la « faute » du locataire !

MARIE-ROSE PATELLI



GAZA, LA TUERIE DES ENFANTS A REPRIS

GAZA : ISRAËL A TUÉ PLUS DE 15 523 PALESTINIEN-NE-S, DONT 6 600 ENFANTS, APRÈS BIENTÔT DEUX MOIS DE BOMBARDEMENTS

« Accepter le sacrifice des enfants de Gaza, c'est l'humanité qui abandonne ».

La déclaration de l'Unicef n'arrête pas la reprise des bombardements, cette fois sur Khan Younis, au sud, ce qui pousse encore plus les habitants effarés vers la frontière, vers le Sinaï, vers une seconde Nakba, c'est à dire la répétition de l'exode forcé des centaines de milliers de palestiniens en 1948, qui est leur terreur fondamentale.

Netanyahou et son gouvernement d'extrême droite vont-ils réaliser leur vieux projet d'un grand Israël ethniquement pur, débarrassé de toute présence palestinienne ?

Un projet analogue à celui du « grand remplacement » de l'extrême droite française, de Marine Le Pen et de Zemmour, qui soutiennent avec force la politique israélienne.

GAZA : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR TUER DES CIVILS

"Une enquête menée par +972 Magazine et Local Call révèle plusieurs facteurs qui auraient contribué au caractère particulièrement destructeur des premières étapes de la guerre actuelle menée par Israël dans la bande de Gaza : l'autorisation élargie donnée à l'armée israélienne pour bombarder des cibles non-militaires, l'assouplissement des contraintes concernant les pertes civiles attendues, et l'utilisation d'un système d'intelligence artificielle pour générer toujours plus de cibles potentielles. Ces facteurs, tels que décrits par les membres actuels et anciens des services de renseignement israéliens, ont sans doute contribué à la survenue de ce qui s'avère être l'une des campagnes militaires les plus meurtrières contre le peuple palestinien depuis la *Nakba* de 1948."



DES ARMES «TROP» DANGEREUSES

Lors des frappes à Raqqa en Syrie et à Mosul en Irak contre L'Etat Islamique, les États-Unis jugeaient leur bombe de 230 kg trop puissante pour être utilisée en milieu urbain. À Gaza, 90% des bombes utilisées par l'armée israélienne pèsent entre 450 kg et 900 kg. Tsalah bombarde donc l'une des zones les plus densément peuplées au monde avec des armes 2 à 4 fois plus puissantes que les missiles américains qui étaient jugés trop dangereux dans la guerre contre Daesh.

PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL : TÉLÉPHONE :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr

Téléphone 06 79 61 00 78

SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT 24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 52000 CHAUMONT